

Je commande le service :

Etanchéité / Rockbardage **ou** Façade **ou** Autre

Fiche de renseignements Rockcycle

À retourner au Service Relation Client (avec photo )
commandes@rockwool.com

Date

Les enlèvements sont déclenchés après réception d'une photo des Bigs Bags mis sur palettes ou des piles de palettes

Client ROCKWOOL

Nom CLIENT

Email

Téléphone

Numéro de commande ROCKWOOL

■ Lieu de reprise

Nom de l'entreprise de pose

Nom du chantier

Rue

Ville

CP

Contact sur site

Tél. Mobile

■ Le chantier dispose-t-il de moyens de manutention pour l'enlèvement ?

OUI

NON

■ Accessible en semi-remorque :

OUI

NON

A noter : L'installateur des panneaux d'isolation est responsable du chargement des big bags et des palettes.

■ Horaires d'accessibilité du chantier :

MATIN

De h à h

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

APRÈS-MIDI

De h à h

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

■ Piles de palettes bois à reprendre

Pour être reprises, les palettes doivent être :

Empilées avec soin pour qu'elles soient stables et que le chargement soit optimum.

Conditionnées par piles de 20 à 25 palettes

Stockées sur des emplacements accessibles aux engins de manutentions manuels ou motorisés.

■ Nombre de palettes

■ Big bags à reprendre

Pour être repris, les Big Bags doivent :

Ne contenir qu'un seul type de déchet. Trier les chutes de laine de roche, de Rockpanel et les plastiques dans les Big Bags différents. Ils seront recyclés.

Être correctement fermés.

Être posés sur palettes de manière à assurer leur stabilité pour un chargement et déchargement en toute sécurité.

Être stockés sur des emplacements accessibles aux engins de manutentions manuels ou motorisés.

■ Nombre de big bags

Laine

Plastique

Rockpanel

■ Demande d'enlèvement J+10

■ Date d'enlèvement souhaitée du au

Signature

Pour la gestion des enlèvements merci de prendre contact par e-mail ou par téléphone aux coordonnées ci-dessous :
commandes@rockwool.com ou 01 40 77 79 42

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par ROCKWOOL FRANCE S.A.S. pour répondre à votre demande de service. Elles pourront également être utilisées à des fins de statistiques et de prospection commerciale sous réserve de l'absence d'opposition de votre part. Elles sont conservées pendant 3 ans à compter du dernier contact. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), sur justificatif de votre identité et si les conditions d'exercice de ces droits sont remplies, vous pouvez exercer vos droits d'accès, droit de rectification, droit d'effacement, droit à la limitation des traitements, droit d'opposition, droit à la portabilité de vos données et droit de définir le sort de vos données post mortem en nous contactant aux adresses suivantes : donneespersonnelles@rockwool.com ou ROCKWOOLFRANCE S.A.S., Données personnelles, 111 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris. Lorsque cela est prévu par la législation applicable, vous avez le droit d'obtenir une copie des données personnelles vous concernant que nous détenons. Pour toute information complémentaire vous pouvez avoir plus de précisions sur notre Politique de sécurité des données en cliquant [ici](#).



CONSIGNES DE TRI

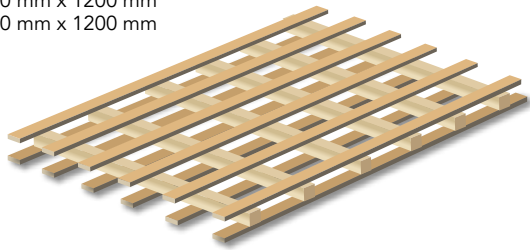


Merci de respecter
les consignes ci-dessous :

PALETTES ROCKWOOL

Format :

2400 mm x 1200 mm
2000 mm x 1200 mm
1200 mm x 1200 mm



- 1 Merci d'empiler les palettes ROCKWOOL par 25 unités maximum.
- 2 Soyez vigilants lors du chargement : risque de basculement.

STRICTEMENT INTERDIT



DÉCHETS MÉNAGERS
Pique-nique,
bouteilles...

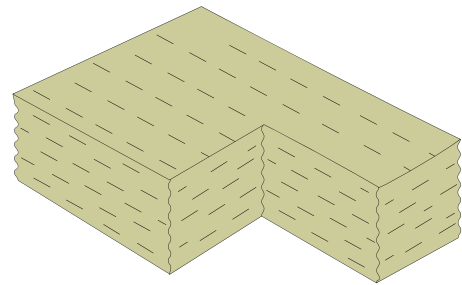


DÉCHETS DANGEREUX



AUTRES MATÉRIAUX
PSE / PUR
gravats

CHUTES LAINE DE ROCHE



PLASTIQUES ROCKWOOL



- 1 Triez les chutes de laine de roche, de Rockpanel et les plastiques ROCKWOOL dans des Big Bags différents. Ils seront recyclés séparément.
- 2 Compactez au maximum le contenu du Big Bag.
- 3 Assurez-vous de l'absence d'eau et d'objets interdits dans les chutes de laine de roche.

STRICTEMENT INTERDIT



MÉTAL
Tôle, vis,
rondelle, clous...



BOIS
Palettes,
tasseaux...



DÉCHETS MÉNAGERS
Pique-nique,
bouteilles...



DÉCHETS DANGEREUX



AUTRES MATÉRIAUX
PSE / PUR
gravats

- 1 Ne pas mélanger les déchets de laine de roche avec les emballages plastiques.
- 2 Ne pas mettre les emballages d'autres produits.